

Le 25 septembre 2009

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS : Acquisition par Manuvie du portefeuille de fonds de placement de détail d'AIC Limitée**

La Société Financière Manuvie a annoncé aujourd'hui qu'elle avait conclu l'acquisition du portefeuille canadien des fonds de placement de détail d'AIC.

En octobre, **Gestion des placements mondiaux MFC** (GPM MFC) assumera la gestion du portefeuille des fonds suivants, qui auront été jusque là gérés par Conseils en placement Portland (auparavant Services d'investissement AIC Inc.) :

*Fiducies de fonds AIC*

- Fonds d'actions canadiennes AIC<sup>1</sup>
- Fonds valeur AIC<sup>2</sup>
- Fonds équilibré canadien AIC<sup>1</sup>
- Fonds équilibré universel AIC<sup>2</sup>
- Fonds de revenus de dividendes AIC<sup>1</sup>
- Fonds universel de revenus de dividendes supérieurs AIC<sup>2</sup>
- Fonds obligations AIC<sup>1</sup>
- Fonds obligations universelles AIC<sup>2</sup>
- Fonds marché monétaire AIC<sup>1</sup>
- Fonds marché monétaire américain AIC<sup>1</sup>
- Portefeuille Leader de valeur à revenu<sup>2</sup>
- Portefeuille Leader de valeur à revenu équilibré<sup>2</sup>
- Portefeuille Leader de valeur à croissance équilibrée<sup>2</sup>
- Portefeuille Leader de valeur à croissance<sup>2</sup>
- Portefeuille Leader de valeur à croissance maximale<sup>2</sup>
- Fonds international de revenus de dividendes Copernican<sup>2</sup>

*Fonds SICAV AIC*

- Catégorie SICAV valeur AIC<sup>2</sup>
- Catégorie SICAV équilibré canadien AIC<sup>1</sup>
- Catégorie SICAV universel de revenus de dividendes supérieurs AIC<sup>2</sup>
- Catégorie SICAV rendement global AIC<sup>2</sup>
- Catégorie SICAV marché monétaire AIC<sup>1</sup>

*Fonds distincts AIC*

- Fonds distinct équilibré canadien AIC<sup>3</sup>
- Fonds distinct universel de revenus de dividendes supérieurs AIC<sup>3</sup>

- Fonds distinct marché monétaire AIC<sup>3</sup>

GPM MFC assumera, à compter du 11 janvier 2010 environ, la gestion du portefeuille des fonds suivants, qui sont actuellement gérés par le sous-conseiller Ariel Investments :

- Fonds de petites et moyennes capitalisations américaines AIC
- Fonds ciblé américain AIC
- Catégorie SICAV ciblé américain AIC
- Fonds distinct ciblé américain AIC<sup>3</sup>

GPM MFC assumera, à compter du 11 janvier 2010 environ, la gestion du portefeuille du fonds suivant, qui est actuellement géré par le sous-conseiller Loomis Sayles :

- Fonds universel à revenu fixe AIC

**Third Avenue Management** continuera d'exercer les fonctions de sous-conseiller pour les fonds suivants :

- Fonds ciblé universel AIC
- Fonds universel immobilier AIC
- Catégorie SICAV ciblé universel AIC
- Catégorie SICAV universel immobilier AIC

**Brookfield Redding** continuera d'exercer les fonctions de sous-conseiller pour les fonds suivants :

- Fonds universel d'infrastructures Brookfield Redding
- Catégorie SICAV universel d'infrastructures Brookfield Redding

Michael Lee-Chin et les portefeuillistes d'AIC, par l'intermédiaire de **Conseils en placement Portland**, ont conclu avec Manuvie une entente en vue de la prestation de services-conseils à l'égard des fonds suivants :

*Fiducies de fonds AIC*

- Fonds de revenus privilégiés AIC
- Fonds Avantage AIC
- Fonds Avantage II AIC
- Fonds Avantage américain AIC
- Fonds Avantage universel AIC
- Fonds Canada diversifié AIC
- Fonds ciblé canadien AIC
- Fonds universel de gestion d'actifs AIC

*Fonds SICAV AIC*

- Catégorie SICAV Avantage II AIC
- Catégorie SICAV Avantage américain AIC
- Catégorie SICAV Avantage universel AIC
- Catégorie SICAV Canada diversifié AIC
- Catégorie SICAV ciblé canadien AIC

*Fonds distincts AIC*

- Fonds distinct Canada diversifié AIC<sup>3</sup>

*Fonds à capital fixe AIC*

- AIC Global Financial Split Corp.
- Copernican World Banks Split Inc.
- Copernican International Financial Split Corp.
- Copernican World Financial Infrastructure Trust

<sup>1</sup> GPM MFC assumera la gestion du portefeuille à compter du 13 octobre 2009

<sup>2</sup> GPM MFC assumera la gestion du portefeuille à compter du 19 octobre 2009

<sup>3</sup> Transamerica Vie Canada est l'émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable à fonds distincts AIC et le répondant des clauses de garantie contenues dans ce contrat.

**Communications avec les médias :**

Tom Nunn  
Financière Manuvie  
519 594-8578  
[tom\\_nunn@manuvie.com](mailto:tom_nunn@manuvie.com)

ou

Terri Oswald ou Mickey Falcone  
AIC Limitée  
1 888 710-4242  
[toswald@aic.com](mailto:toswald@aic.com) ou [mfalcone@aic.com](mailto:mfalcone@aic.com)